

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Louis MARIAUX

Lettre annuelle aux Congréganistes absents  
- Comité de la Congrégation pour 1924-25  
- Congréganistes défunts pendant l'année 1923  
- Extraits des statuts

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1924, tome 23, p. 145-151

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

## LETTRE ANNUELLE AUX CONGRÉGANISTES ABSENTS

*Bien chers Enfants de Marie,*

... Et sa mère, jetant sur lui un regard chargé d'amour, laisse échapper cette parole : « Je voudrais le voir toujours enfant ! — Pourquoi, maman ? — Tu comprendras, mon petit ». Plus tard, il comprit en effet, et il promit de redevenir et de rester toujours enfant.

A la veille du 8 décembre, votre bonne Mère du Ciel vous exprime ce même désir :

« Mes chers Congréganistes, si vous voulez, durant toute la vie, être de vrais Enfants de Marie, restez enfants selon le Cœur de mon divin Fils. Ecoutez ce qu'il vous dit pour votre bonheur, pour votre salut : « Si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants,

vous n'entrerez point dans le royaume des Cieux. Laissez les petits enfants venir à moi et ne les empêchez pas, car le royaume des Cieux est à eux et à ceux qui leur ressemblent ».

Voilà les vœux de Jésus et de Marie, à l'occasion de notre fête patronale. En nous préparant à renouveler notre acte de Consécration, promettons de rester enfants par la pratique de l'Enfance spirituelle, doctrine de salut, puisque le Sauveur en fait la condition nécessaire pour obtenir la vie éternelle. Restons, redevenons enfants, c'est-à-dire prenons intérieurement les manières de penser et d'agir des enfants, et conduisons-nous en toutes choses à l'égard de Dieu, notre Père, comme ils se conduisent à l'égard de leurs parents.

Les caractères de l'enfant se résument dans la petitesse et la faiblesse, la pauvreté, la simplicité ; sa vie se concentre tout entière dans la confiance, l'amour, l'abandon.

Petit et faible, l'enfant ne peut rien que par ses parents ; comme lui, nous ne pouvons rien que par Dieu. Voyons-nous tels que nous sommes et tels que nous serions sans la Bonté divine, un pur néant, rien de plus. Voyons-nous ainsi, sans surprise, sans tristesse ; réjouissons-nous de cette vue, c'est la vraie humilité : la vue aimée de son abjection. Ecoutez la Petite Thérèse de l'Enfant Jésus, modèle d'Enfance spirituelle : « Je ne m'afflige pas en me voyant la faiblesse même. Au contraire, c'est en elle que je me glorifie et je m'attends chaque jour à découvrir en moi de nouvelles imperfections. Je l'avoue, ces lumières sur mon néant me font plus de bien que des lumières sur la Foi. »

L'enfant est pauvre, même s'il est fils de riches, puisqu'il ne possède rien en propre et que tout appartient à ses parents, qui lui donnent à mesure, selon ses besoins.

De même notre âme, entrant dans la voie d'enfance spirituelle, doit se regarder comme ne possédant rien en

propre. L'enfant grandit et un jour son père lui dira : « travaille, tu peux te suffire ». Ne prétendons jamais nous suffire, gagner seul la vie éternelle ; restons toujours mineurs devant Dieu : « Notre Père... donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » — « Je n'ai pas voulu grandir, nous dit la Petite Thérèse, me sentant incapable de gagner ma Vie, la Vie éternelle du Ciel, car je n'ai rien pu faire toute seule. »

La simplicité est l'un des traits les plus charmants de l'enfance. Voyez ce petit : ses paroles, ses moindres gestes revêtent un cachet de droiture et de candeur ; il va directement à son père, à sa mère, ignorant les détours et les complications : il est simple. Imitons ce gracieux modèle dans nos rapports avec Dieu : Il reste notre Père, restons ses enfants, agissons en enfants, bannissant tout ce qui est compliqué, double, embarrassé ; « Soyez, nous dit Jésus, simples comme des colombes ». Elle l'était la Petite Thérèse : « Il faut que tout ce que je fais, les petites âmes puissent le faire... Il faut qu'elles ne puissent rien m'envier. »

\* \* \*

La vie de l'enfant se concentre dans la confiance, l'amour et l'abandon !

Vie de confiance : Chers Congréganistes, que faisiez-vous étant petits, lorsque vos pieds trop débiles refusaient de vous porter, ou qu'un danger vous menaçait ? Un cri, un regard, les bras tendus vers vos parents ; et tout de suite ils étaient là, près de vous, vous prenant sur leur cœur, et ramenant la joie et la paix. Que cette confiance soit celle de notre âme. Dieu est notre Père, et il attend notre cri, notre regard, notre geste d'enfant. « On obtient du Bon Dieu tout autant qu'on espère, affirme la B<sup>se</sup> Thérèse ; on n'a jamais trop de confiance dans le Bon Dieu si bon. — Ce qui offense Jésus, ce qui Le blesse au Cœur, c'est le manque de confiance. » Vivons donc une

vie de confiance sans borne, basée sur l'amour de Dieu pour nous et sur son infinie miséricorde. Il est compatissant et rempli de douceur, car Il connaît notre fragilité et Il se souvient que nous ne sommes que poussière !

Mais, chez l'enfant, rien ne vaut et n'agit que l'amour. Petits, de quoi étions-nous capables ? d'aimer, mais nous aimions instinctivement sans effort : gestes, sourires, caresses, larmes, tout n'était qu'amour et nous étions tout amour.

L'enfance spirituelle aussi doit être et ne peut être qu'une vie d'amour, basée sur nos relations d'enfants envers Dieu notre Père. L'amour est à l'âme ce que le cœur est au corps dans la vie physique ; le cœur anime tous les membres et tous les organes du corps, l'amour vivifie toutes les puissances et toutes les vertus de l'âme. Notre vocation doit être une vocation d'amour dans une religion d'amour : Dieu se définit l'Amour ; Il a son commandement de l'amour : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu » ; son Sacrement d'amour, l'Hostie ; ses plaintes d'amour : « l'Amour n'est pas aimé... ! » sa demande d'amour : « Mon enfant, donne-moi ton cœur ». — Le monde est partagé entre deux amours : l'amour chrétien ou l'amour de Dieu ; l'amour égoïste, coupable, ou l'amour du « moi » : l'un pour notre salut, l'autre pour notre perte.

« Je suis restée toute petite, ajoute notre Bienheureuse, n'ayant d'autres occupations que de cueillir des fleurs, les fleurs de l'amour et du sacrifice, et de les offrir au bon Dieu pour son plaisir ». Travaillons, souffrons, jouissons, faisons tout par amour pour Dieu !

Mais l'abandon complet du petit enfant à sa mère constitue l'aboutissement de toutes ses vertus et de toutes ses faiblesses, le don plus total, plus exquis par quelque chose de plus absolu dans le fond et de plus touchant dans la forme. L'abandon nous présente un des traits les plus

caractéristiques de la sainteté de la Petite Thérèse et l'une des vertus les plus indispensables de l'enfance spirituelle, nécessaire à toute âme qui aspire à se sanctifier. Abandonnons-nous donc à Dieu en Lui donnant tout, mais surtout ce que nous avons de plus cher : notre volonté ! et disons avec la Bienheureuse Carmélite : « Mon Dieu, je ne crains qu'une chose, c'est de garder ma volonté ; prenez-la, car je choisis tout ce que vous voulez ». Notre Père, que votre volonté soit faite.

Pratiquer le saint abandon, c'est donner à Dieu notre propre volonté, humaine, inconstante, pour n'en avoir plus d'autre que la Sienne toute sainte. Du même élan d'amour et de confiance qui jette l'enfant dans les bras de sa mère, jetons-nous dans les bras de Dieu, regardant son adorable Volonté comme la chose la meilleure, la plus douce, la plus aimable qui soit.

Pratiquons cette doctrine d'enfance spirituelle, bien chers Congréganistes, pour notre bonheur du temps et de l'Eternité. Ce n'est qu'ainsi que nous assurerons notre salut, que nous entrerons dans le royaume des cieux fait pour les petits : Le chemin du ciel est très étroit, l'entrée très basse : soumettons-nous donc aux idées de l'Architecte divin.

Que la Sainte Vierge bénisse cette résolution, en vous bénissant tous, bien chers amis ; et que le 8 décembre soit une journée féconde de grâces abondantes, pour avancer ensemble, dans une persévérance fidèle, du côté de la véritable Patrie, unis par la prière et l'amour toujours plus parfait de Jésus et de Marie.

Ch<sup>ne</sup> L. MARIAUX.

### *Comité de la Congrégation pour 1924-25*

- Directeur : M. le Chne Louis Mariaux.  
Préfet : M. Montavon Henri, Phys.  
Assistants : MM. Chaperon André et Gigon Gustave, Phys.  
Conseillers : MM. Frund Olivier, Phil., — Michelet François, Rhét., — Lachat André, Hum., — Dégu-ly Olivier, Synt., — Chèvre Camille, Gramm., — Fracheboud Jean, Rud.  
Sacristains : MM. Chavannes Léon, — Bonvin François, — Donnet Fernand.

### *Congréganistes défunts pendant l'année 1923:*

M. le Chanoine Oswald Bender, à Martigny ; M. Fernand Défago, à Champéry ; M. Joseph Barras, profès, à l'Abbaye.

Nous les recommandons aux charitables prières de tous les associés.

R. I. P.

### EXTRAIT DES STATUTS

Art. 1. — La Congrégation du Collège de St-Maurice a été fondée en 1896 sous le vocable de l'Immaculée Conception. Elle a été canoniquement affiliée à la Congrégation Mère de Rome le 8 décembre 1898.

Art. 2. — Son but est de former les élèves à la piété et surtout de leur inspirer une grande dévotion à la Sainte Vierge. Elle tend aussi à fortifier leurs convictions religieuses afin que, par leur bon exemple, ils exercent au Pensionnat une salutaire influence, et que, **dans le monde**, comme au collège, **ils se montrent toujours chrétiens**, des hommes **d'honneur** et **de devoir**, aussi bien envers l'Eglise qu'envers leur Patrie.

Art. 46. — On reste congréganiste à la sortie du collège,

pourvu qu'on ne se rende pas indigne de ce titre, et quelque part que l'on soit, on peut gagner les indulgences.

Art. 57. — La Congrégation reste en relation avec les membres qui ont quitté le collège. A l'occasion de la fête patronale (8 déc.) elle leur envoie un formulaire de l'acte de Consécration qu'ils renvoient après l'avoir signé.

NB. — On est prié de communiquer au Directeur tout changement d'adresse ou de titre. D'autre part, chaque congréganiste devra indiquer au verso du formulaire son adresse complète et sa profession.

Art. 59. — La Congrégation fait célébrer chaque année en octobre, mois du Rosaire, une messe pour les membres vivants, et en novembre, mois des morts, une autre messe pour ses membres défunts.

Art. 60. — Lorsqu'un Congréganiste vient à mourir, ses parents ou amis sont priés d'en avertir le Directeur de la Congrégation, afin que celui-ci puisse recommander son âme aux prières de ses confrères et faire célébrer pour son repos, la messe prescrite.

Art. 64. — La communion est obligatoire aux fêtes patronales et instamment recommandée aux autres fêtes.